



HAL
open science

Les campus universitaires sous les projecteurs : enquêtes de victimation et nouveau regard sur les étudiants

Pierre Olivier Weiss

► To cite this version:

Pierre Olivier Weiss. Les campus universitaires sous les projecteurs : enquêtes de victimation et nouveau regard sur les étudiants. *Esprit Critique: Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*, 2020, 30 (1), pp.401-429. hal-03018522

HAL Id: hal-03018522

<https://hal.science/hal-03018522v1>

Submitted on 22 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les campus universitaires sous les projecteurs : enquêtes de victimation et nouveau regard sur les étudiants

Pierre-Olivier Weiss

Pierre-Olivier Weiss
INSPÉ de Martinique
Route du Phare
BP 678

Fort-de-France cedex

+ 596 (0) 6 96 41 72 56

ATER en section 19 / Docteur en sociologie

Laboratoire de rattachement : Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES) – UMR 7305

pierre-olivier.weiss@inspe-martinique.fr ou weiss.po@gmail.com

Membre associé au Centre de Recherches et de Ressources en Éducation et Formation (CRREF) – (EA-4538).

Présentation de l'auteur : Pierre-Olivier Weiss est un chercheur post-doctorant en sociologie à l'Université des Antilles dont les thématiques sont les suivantes : Enquête de victimation, Climat scolaire, Politiques Publiques d'éducation. Il mène actuellement des recherches en sociologie de la déviance, en sociologie de l'éducation et en sociologie urbaine dans la zone caraïbe. Il s'intéresse particulièrement à la victimation et au sentiment d'insécurité dans les établissements scolaires et universitaires ainsi que dans les espaces publics en général. En 2020, il a fondé un Observatoire du Climat Scolaire dans la Caraïbe pour réfléchir sur les violences scolaires dans un contexte socioculturel spécifique.

Résumé : Cet article cherche à montrer le bien-fondé du recours aux enquêtes de victimation pour une connaissance du monde étudiant en France. Pourquoi étudier le sentiment d'insécurité et les victimations chez cette population ? Et pour quels résultats ? rassemblent les interrogations auxquelles l'article tente d'apporter des réponses. Pour ce faire, il faut d'abord définir l'outil principal de collecte de données : l'enquête par questionnaire. L'étude et la connaissance du crime est le fruit d'une histoire politique et scientifique. En l'absence d'une définition consensuelle, nous cherchons à circonscrire le monde étudiant qui héberge une partie de la jeunesse. La littérature francophone souffre d'éléments permettant de discuter les expériences victimaires sur les campus contrairement aux études anglo-saxonnes sur laquelle nous proposons de nous appuyer. Se doter d'outils mesurant les victimations et l'insécurité personnelle des étudiants apparaît nécessaire pour à la fois mieux comprendre, mieux protéger et mieux agir. En outre, l'arrêt programmée de l'enquête « Cadre de vie et Sécurité » oblige à repenser l'outil et les terrains à enquêter.

Mots-clés : campus universitaire, sécurité, enquêtes de victimation, sentiment d'insécurité, peur pour soi, étudiants.

Title: University campuses in the spotlight: victimization surveys and a new look at students

Abstract: This article seeks to show the validity of the use of victimization surveys for better knowledge of the university student world in France. Why study the feeling of insecurity and victimization amongst this population? And for what results? are the questions to which the article attempts to provide answers. In order to do so we must first define the main data collection tool: the victimization survey. The study and knowledge of crime is the result of a

political and scientific history. In the absence of a consensual definition, we seek to define the university student world, which is home to a particular group of youth. French-language literature doesn't contain specific elements that make it possible to discuss victimized experiences on university campuses, unlike the Anglo-Saxon studies on which we propose to base our work. Tools that measure student victimization and personal insecurity are necessary to better understand, protect and act. Moreover, the planned end of the "Cadre de vie et Sécurité" (Living Environment and Security) survey requires us to rethink the tool and the areas to be investigated.

Key words: University campus, security, victimization surveys, fear of crime, students.

Introduction

En France, la sécurité occupe une place importante dans le débat public depuis quarante ans, cette place s'est renforcée à partir des attentats terroristes de 2015, touchant différentes sphères de la vie sociale dont les campus universitaires¹. La loi de fusion des universités en 2012² a entraîné des crispations autour de la sécurisation de ces espaces sociaux (contrôle, ronde, surveillance, filtrage des entrées). La grande délinquance est composée de sujets certes réels et importants qui ont parfois tendance à masquer les problèmes de délinquance et d'incivilités autrement plus classiques et plus nombreux qui se posent de multiples manières (Felson, 1994 ; Mucchielli, 2001 ; Robert, 2002 ; Roché, 2002) dans toutes les grandes villes et notamment sur les campus (Weiss, Mucchielli et Raquet, 2014). La sécurité sur les campus agrège des enjeux politiques, territoriaux, électoraux, de réputation, de concurrence entre Universités et grandes Écoles. Indépendamment des problèmes liés à la sécurisation du matériel, des bâtiments et des systèmes informatiques, nos connaissances sur sentiment de sécurité des usagers et des faits de délinquance ou d'incivilité dont les étudiants sont victimes est quasiment réduit à néant.

Les études anglo-saxonnes ont travaillé à combler le manque de connaissances scientifiques en matière de sécurité dans le monde étudiant (Fleury DeVoe & Bauer, 2011 ; Barrett *et al.*, 2012 ; Sloan *et al.*, 1997) ou encore le management et l'organisation des campus (Simon, 1994). Quels types de victimation touchent les étudiants des campus français ? Les campus universitaires sont-ils des espaces sûrs pour la jeunesse ?

Les Technologies d'information et de communication (TIC), et en ce qui nous concerne la cyber-délinquance, invitent à recourir à des enquêtes portant sur la sécurité des étudiants, de plus en plus nombreux sur les campus d'année en année. Puis, la jeunesse est un âge de la vie qui questionne notamment parce que les enquêtes de victimation sur cette population révèlent certaines spécificités en même temps que le discours politique et médiatique singularise négativement la jeunesse. Ensuite, la réalisation d'une revue de littérature est utile pour cadrer la réflexion contemporaine sur les enquêtes de victimation puisque l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS) touche à sa fin et qu'un remaniement de l'enquête nationale de victimation va se réaliser à partir de 2022 sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, nouveau maître d'œuvre. Premièrement, nous reviendrons sur les origines de la connaissance du crime pour expliciter le bien-fondé du recours aux enquêtes de victimation en ce qui concerne leurs objectifs et ce qu'elles mesurent. Une fois cette pierre posée, il sera possible de discuter, deuxièmement, la méthodologie des enquêtes. Ensuite, nous chercherons troisièmement à circonscrire notre objet d'étude à savoir les campus universitaires et ses usagers étudiants. Enfin et quatrièmement, nous montrerons la portée heuristique des enquêtes anglo-saxonnes dans le sous-champ scientifique dont les analyses bénéficieraient aux campus français. Nous concluons à l'exigence d'investiguer les victimations et le sentiment d'insécurité sur les campus universitaires.

1. La connaissance du « crime »

Sans se pencher sur la genèse des enquêtes de victimation aux États-Unis puis en France, il est difficile de comprendre la thématique de la sécurité. La quête d'instruments permettant de mesurer la délinquance a animé des chercheurs voyant la statistique policière comme un outil limité. De leurs réflexions pour jauger ce phénomène social, dont certains résultats seront posés ci-après, vont naître des enquêtes d'opinions.

1.1. Des méthodes adaptées à l'objet d'étude

Sur la thématique de la sécurité, l'objectif des sciences sociales est de produire des connaissances objectivées. Cette production scientifique repose alors sur des méthodes appliquées ou adaptées de façon à pouvoir étudier un objet. Deux grands ensembles de techniques sont utilisés en sciences sociales : les méthodes quantitatives et qualitatives. Il nous semble nécessaire de revenir brièvement sur le développement de ces outils. La sociologie du crime, en tant que programme de recherche collaboratif exprimé par E. Sutherland, se développe aux États-Unis à l'aube des années 1920. À cette époque, l'*École de Chicago* va contribuer de manière décisive à la sociologie de la délinquance (Thrasher, 1927 ; Wirth, 1928 ; Landesco, 1929 ; Sutherland ; 1937 ; Shaw & McKay ; 1942).

Les méthodes qualitatives, quasi absentes du paysage scientifique américain entre 1940 et 1950 en raison de la prédominance du fonctionnalisme et la forte présence des méthodes quantitatives, renaissent dans les années 1960. À la même époque en France, l'héritage méthodologique de l'*École de Chicago* va avoir un certain retentissement durant les deux décennies suivantes. Pour preuve de ce dynamisme, la création de plusieurs centres de recherches sociologiques, dont celui spécialisé sur le crime qui fait autorité aujourd'hui : le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). Au milieu des années 1980, l'État impulse plusieurs secteurs de recherche sur la délinquance par la création de structures et organismes tels que l'Observatoire français des toxicomanies (OFDT) et l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Cette période est marquée par une forte utilisation des données quantitatives dans un contexte de commande publique « en liaison avec la place grandissante des statistiques et de l'"expertise" dans le débat public » (Desrosières, 2014, cité par Mucchielli, 2014, 42). Dans ce contexte très favorable, les enquêtes de victimation vont se mettre en place dans l'hexagone. Elles vont mesurer deux grands aspects à savoir les risques de victimation et le sentiment d'insécurité.

1.2. Insécurité, opinions et risques

Le terme insécurité pénètre le débat public dans les années 1970 au moment des crises pétrolières alors que la délinquance explose une décennie plus tôt. À cette époque, la politique de sécurité française prend une autre forme. Au lieu de se focaliser uniquement sur l'identification et la neutralisation des délinquants, d'autres facteurs sont intégrés dans l'équation tels que la prise en charge du sentiment d'insécurité à côté de la protection des citoyens (Noble, 2019). Lorsque l'on s'intéresse au sentiment d'insécurité, il est primordial de dissocier méthodiquement ce qui relève des opinions, des risques de victimation et du sentiment d'insécurité. Sur un sujet chargé d'émotions et dont la mesure peut être taxée de subjective, les évidences peuvent renfermer des conclusions trompeuses. À ce titre, une recherche réalisée par Duprez et Hedli (1992) dans le Nord fait ressortir la dichotomie entre les personnes effrayées par la délinquance et celles qui en sont uniquement préoccupées. Mais une autre différenciation s'avère nécessaire. En effet, F. Fürstenberg (1971) affirmait l'existence d'une distinction entre la peur qu'on éprouve pour soi-même (anticipation du risque et vulnérabilité ressentie) et la

peur ressentie pour ses proches. Être préoccupé par la délinquance en tant que problème social (jugement sociale) sans pour autant se sentir en insécurité³ est une autre configuration possible. En somme, il convient d'éviter l'écueil de mettre sur le même plan des mécanismes distincts que sont la *peur* et la *préoccupation* bien que ces mécanismes puissent se recouper (Zauberman, Robert et Névanen, 2013) : le premier se rapporte à une crainte (concrète) alors que le second exprime une opinion (abstraite). Cette peur se définit comme une « insécurité personnelles » (Noble, 2019 : 15) ou encore « une appréhension du risque » parfois déconnectée de la délinquance localement enregistrée (Pottier et Robert, 1997) et des victimations déclarées (Pottier et *al.*, 2002). La seconde dimension du sentiment d'insécurité réside dans les préoccupations à propos de la délinquance qu'on érige au rang de problème social important. Dès lors, on recense deux principales manières de recueillir des données.

1.3. Données administratives et enquêtes de terrain

Le milieu de la décennie 1960 qui s'ouvre par la *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice* (Commission Katzenbach) est la marque des préoccupations sécuritaires américaines de l'époque. De ces fortes préoccupations écloront les premières opérations de comptages statistiques de la victimation (*Victimization studies*) indépendantes des administrations fédérales. En améliorant leurs échantillons, ces enquêtes se dérouleront tous les cinq ans (à partir de 1973). Ainsi, une révolution va s'opérer en inversant la focale afin de se positionner du point de vue des victimes, se libérant ainsi des différentes agences pénales. Rapidement, les enquêtes révéleront des écarts importants vis-à-vis des statistiques enregistrées par les services de police et confirment le pressentiment des chercheurs. Sur la lancée des études nord-américaines, des chercheurs français en sciences sociales s'imprègnent, bien que tardivement, de cette méthode d'enquête (Zauberman, Robert, Beck et Névanen, 2013). On cherche donc à jauger « un phénomène social qui n'avait traditionnellement été mesuré qu'à travers des données administratives » (Zauberman, 2015, 8). Les recherches américaines vont conduire la recherche française, dont le CESDIP est le chef de file, à dissocier les deux grandes conceptions du sentiment d'insécurité dans un travail portant sur les peurs. À côté de cette connaissance du crime, pour pallier la partialité des données administratives, résultat d'un processus dilué tout au long de la chaîne pénale (police, procureur, tribunaux), une standardisation des indicateurs semble nécessaire pour s'approcher de la délinquance effective. Ces enquêtes sont constituées de sondages appliqués à des échantillons représentatifs à l'échelle locale ou nationale et internationale. Au sujet des victimations, la période de référence est généralement arrêtée sur la dernière ou les deux dernières années précédant l'enquête. Si la première enquête conduite est datée du milieu des années 1980, ce n'est qu'une décennie plus tard que se savoir ce systématise à travers des enquêtes de victimation régulières : la première série se situe dans l'intervalle 1996-2006 avec les Enquêtes périodiques sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) où est intégré un module sur les victimations. Puis, à partir de 2007, l'arrivée de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) dans le champ (Robert et Zauberman, 2011a ; Robert et Zauberman, 2011b) oblige l'Insee à la production d'une étude exclusive de victimation nommée Conditions de vie et sécurité (CVS). Parallèlement à cette étude nationale, bientôt sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, est réalisée, tous les deux ans depuis 2001, une enquête en Région Île-de-France sous la responsabilité de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme. Ensuite, sur des terrains ciblés, des enquêtes portant par exemple sur les violences faites aux femmes ou encore dans les établissements du secondaire utilisent des techniques similaires. Au fil du temps, elles vont se décliner au niveau local où l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS) reprend et développe des enquêtes similaires dans des communes périphériques à Marseille et sur deux campus universitaires (Weiss, Mucchielli et Raquet, 2014 ; Mucchielli et

Raquet, 2016). Dès lors, la multiplicité des études nous permet de pointer les atouts et faiblesses de cet outil méthodologique.

2. Enquêter : réflexions méthodologiques

Les enquêtes sur la victimation en milieu scolaire sont généralement administrées en salles de cours sous forme d'un questionnaire papier complété soit sous le contrôle des responsables de l'enquête, soit sous le contrôle des enseignants. Le problème lié à l'autorisation parentale, contrainte inhérente à ce type d'enquête, ne se pose pas chez les étudiants qui eux sont majeurs. Afin de construire une géographie sociale de la victimation et du sentiment d'insécurité, divers indicateurs peuvent être mesurés à l'occasion de ce type d'enquête. Le taux de prévalence mesure la proportion de personnes atteintes au moins une fois par un type de victimation au cours de la période de référence (indicateur le plus fiable). L'incidence, quant à elle, détermine le volume de la victimation subie dans la population (dépendante de l'information sur le nombre de faits subis). Ensuite, le taux de risque permet de connaître la prévalence des seules personnes qui, en raison de leur équipement, sont susceptibles de subir une victimation en particulier. Puis, la multivictimation correspond, au cours d'une période de référence, au nombre moyen de faits similaires déclarés par victime. Le taux de plainte fait partie des indicateurs de mesure et s'entend comme la proportion de victimes déclarant avoir porté plainte alors que le taux de renvoi apprécie la proportion de victimes ayant alerté les services de police ou de gendarmerie. Enfin, ces sondages informent, à travers différents indicateurs, sur le sentiment d'insécurité de la population enquêtée – ici les étudiants – en mesurant les peurs à différents moments (le jour, la nuit par exemple) et en divers espaces (le domicile, le quartier, le campus, les transports par exemple). Des comparaisons territoriales et longitudinales peuvent ainsi émerger de cette agrégation de données.

Si tous les indicateurs cités permettent d'accroître les connaissances sur les victimations et le sentiment d'insécurité, l'instrument porte en lui quelques limites. En effet, s'intéressant aux victimes, sont exclues à la fois les délinquances sans victime désignée et les victimes qui ont disparu (homicide notamment). L'instrument est aussi déficient pour mesurer des infractions consensuelle (corruption par exemple). En définitive, elles nous renseignent plus volontiers sur les atteintes visibles aux biens et aux personnes (agressions, vols, dégradations notamment). Interrogeant sur le passé, la mémoire des sondés constitue un autre ennemi potentiel des enquêtes de victimation. De plus, les plus précaires dont on connaît désormais la plus forte prévalence à l'expérience de la victimisation sont peu enquêtées puisqu'elles sont difficilement atteignables par téléphone fixe, outil privilégié des enquêtes de victimation de grande ampleur. Ce type de média qu'est le fixe reste également un piètre instrument collecter des données sur la jeunesse finalement peu raccorder : en 2019, seulement 23% des 18-40 étaient équipés d'un téléphone fixe (CGE et ARCEP, 2019 : 25). Ces éléments tendent à opter pour une présence des chercheurs sur les campus et non le recours à un appel téléphonique. Les échantillons exclus également les moins de 14 ans pour des raisons légales. Enfin, certaines victimations à caractère sexuel ou intrafamilial, inégalement réparties au sein de la population (comme d'autres infractions), sont plus difficiles à déclarer que d'autres. On remarque aussi une relation inversement proportionnelle entre la fréquence d'une infraction et sa gravité. Si les déclarations des enquêtés reposent sur leurs souvenirs, il faut également que l'événement en question soit appréhendé par la victime comme une victimation et qu'elle réussisse à le verbaliser. Une fois ces précautions méthodologiques connues, les enquêtes de victimation sont un instrument permettant de s'approcher au plus près la réalité à un moment donné sur une population cible, alors que les statistiques des institutions pénales sont largement le reflet de leur activité dont les priorités fluctuent au cours du temps. La comparaison avec d'autres sources disponibles est

un moyen de s'assurer des correspondances ou des divergences et éventuellement de faire apparaître des tendances. En somme, « un film en dit plus long qu'une photographie » (Zauberman, 2015, 11). Par ailleurs, un travail exhaustif sur l'histoire et les enjeux des enquêtes de victimation a récemment été réalisé (Castelbajac, 2014). Afin de circonscrire notre objet, nous avons recherché les données disponibles concernant la population qui nous intéresse : les étudiants des campus.

3. Métamorphoser l'approche scientifique des étudiants

Pourquoi nous intéresser aux campus et à leurs usagers étudiants ? Les victimations sont plus rares (notamment les victimations violentes) chez les étudiants que dans le reste de la population. De plus, les jeunes – peut-être plus habitués à la rudesse des rapports sociaux – sont réticents à informer la police (Zauberman, 2015 : 18). Ceci induit un taux général de renvoi (proportion de victimes qui dit avoir alerté la police ou la gendarmerie) très faible. En conséquence, il est très difficile d'étudier avec rigueur la victimation de groupes spécifiques dans la population (Weiss, 2018) aussi bien à partir des enquêtes générales que de la statistique policière. Une autre raison semble être la nécessité de resserrer la focale sur une population étudiante grandissante et certainement singulière.

Le regain d'intérêt pour le monde étudiant dans les années 1990 est aussi marqué par la parution de *Campus Blues* (Lapeyronnie et Marie, 1992) qui livrent un diagnostic très sombre d'un univers étudiant singularisé par la désorganisation institutionnelle et l'anomie sociale. Le programme interministériel « Universités et Villes » (plan Université 2000) offre à plusieurs équipes de recherche la possibilité d'approfondir des enquêtes de terrain sur la réalité de la situation étudiante. Dubet soulignera la difficulté de définir l'étudiant, une population plutôt singularisée par la diversité fondamentale des situations universitaires (1994 : 144) ou encore par « la poursuite d'études en commun qui donne son unité à ce groupe » (Galland, 1996 : 202). Finalement, l'arrivée de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), à partir des réflexions de Lahire (1997) tranchera cette question en révélant que « l'étudiant moyen n'existe pas dans la réalité, que c'est une fiction trompeuse, un lieu commun sans fondement qui doit être banni de tout débat sérieux » (Grigon et Gruel, 1999 : 11). Ce qui rassemble les étudiants est plutôt leur mode de vie marqué par une sociabilité particulièrement exacerbée et une fréquentation intense de lieux culturels dans la ville : « les modes de vie étudiants se constituent et se développent le plus souvent en dehors des lieux universitaires, impliquant une participation à la vie urbaine tournée vers l'extérieur » (Erllich, 1998, 222).

Plus que les caractéristiques socioprofessionnelles de ce groupe social, la forte concentration des jeunes transforme les campus en terrain aux propriétés spécifique. Le lancement des enquêtes longitudinales et comparatives (c'est-à-dire sur des campus possédant des insertions sociospatiales différentes, des populations aux caractéristiques sociodémographiques disparates, par exemple, dans des agglomérations inégales peuplées) doit s'appuyer sur l'angle mort de la recherche que nous nous employons à révéler. En quoi est-il pertinent d'étudier l'insécurité et les victimations sur les campus universitaires ? Quels sont les éléments qui laissent à penser que ces espaces sont frappés par des phénomènes de violence ou de délinquance ? Et enfin, pourquoi étudier l'insécurité chez les étudiants ? Voilà quelques-unes des questions qui peuvent animer les chercheurs. L'idée sans doute fructueuse est de traiter les campus comme une réalité autonome dans l'espace social. Mais il paraît aussi pertinent de repenser l'analyse des victimations sur les campus à l'ère du numérique (cyberviolence). À ce sujet, la France nous semble très en souffrance dans ce champ de la recherche malgré une tentative récente sur un échantillon de 1 125 étudiants issus de deux universités françaises (Berthaud et Blaya, 2014) où l'on apprend que ce type de violence est essentiellement intra-universitaire⁴.

3.1. Un terrain d'investigation original aux effectifs grandissants

Face à la pénurie de recherches, nous lançons un plaidoyer pour démarrer des enquêtes de victimation sur ces lieux particuliers de la vie sociale. Si aucune définition unifiante des étudiants n'émerge, certaines caractéristiques des campus peuvent être posées.

Tout d'abord, les campus universitaires sur le territoire français datent pour la plupart des années 1950 et sont toujours implantés dans les aires urbaines, de plus en plus en périphérie des villes historiques. Dubet *et al.* (1994 : 24) soulignent qu'« à partir du début des années soixante, la formidable croissance des effectifs étudiants va faire éclater les palais universitaires de la fin du XIX^e siècle et remettre en cause l'inadaptation entre le réseau universitaire et l'urbanisation nouvelle ». Depuis, les rapports entre les campus universitaires et la ville par le biais des victimations subies par les étudiants n'ont fait l'objet d'aucun travaux. De manière générale, les liens évolutifs entre territoires urbains et universités, ces laboratoires de la ville de demain, doivent être dans le cadre de futures recherches. En effet, un campus communique plus ou moins avec son environnement immédiat en raison de sa localisation et de son étendu. Les campus d'aujourd'hui sont assez différents de ce que l'on nomme ailleurs dans le monde « campus », ces grands espaces dans les centre-ville anglais ou les quartiers universitaires paysagers américains, héritiers des modèles anglo-saxons du XIX^e siècle.

Si le campus est un lieu où se côtoient des professionnels, il est également un lieu de sociabilité pour une partie de la jeunesse. En effet, les effectifs d'étudiants s'inscrivant à l'université ont crû de manière considérable entre 1960 et 2017, les inscriptions passant de 310 000 à 2 680 400. Les évolutions démographiques, avec notamment deux pics de naissances en 2000 et en 2006, devraient se traduire par une nouvelle progression dans les 7 ans à venir, car les projections pour 2027 avoisinent les 3 030 000 (MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, 2019, Tableau 09.01). Ce phénomène, dont le pic d'évolution se situe au tournant des années 1980-1990, se confirme pour la période récente (2015 et 2016) aussi bien pour le public (+ 4 %) que le privé⁵ (+ 2,8 %). Au fur et à mesure, l'enseignement supérieur devient de plus en plus attractif pour les bacheliers et cette attractivité se combine avec l'allongement de la durée des études. Comment, par conséquent, ne pas se préoccuper de cette jeunesse ?

Les campus universitaires peuvent aussi être regardés à travers la spécificité de la vie étudiante et de ses contraintes. En effet, le rapport aux études, le temps de transport, le temps salarié ou encore les relations entre étudiants sont quelques-unes des caractéristiques de la vie étudiante qui, en quelque sorte, la singularise du reste de la jeunesse. À ce titre, des études américaines ont montré que les incidents hors campus sont relativement plus violents et plus fréquents que les incidents sur le campus (Hart & Miethe, 2011). Ainsi, il apparaît nécessaire d'isoler la jeunesse dont on parle.

3.2. Les jeunes et les discours politiques sur les déviances

Aujourd'hui, on entend et on dit à peu près tout sur l'insécurité, « la » délinquance, et rares sont les personnes qui hésitent à donner leur opinion au sujet de la montée du crime, argumentant par exemple à propos d'une politique gouvernementale incompétente accompagnée de juges laxistes faisant face à une délinquance de plus en plus jeune et violente (Mucchielli, 2001). Premièrement, les discours s'ancrent sur un terreau social alimenté par des faits divers souvent choquants notamment médiatisés et amplifiés par les médias audiovisuels. Cette frénésie sécuritaire n'épargne pas les campus qui font l'objet de ciblage spécifique. Par conséquent, il convient d'éviter l'écueil consistant à mettre sur le même plan faits divers et faits sociaux. Deuxièmement, la sécurité fait l'objet d'un « conflit de définition » entre groupes sociaux et

politiques aux intérêts divergents (Macé, 2000, 137). Troisièmement, la culture de l'évaluation, arrivée tardivement sur le territoire français, a conduit à des sondages alimenter le débat public par des chiffres très scientifiquement très contestables (Mucchielli, 2010). Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes, c'est bien l'interprétation qui permet d'en tirer du sens (Martin, 1997). Les interprétations hâtives conduisent à de fausses conclusions puisque « l'insécurité ne se développe pas nécessairement à cause de la criminalité, mais souvent à propos d'elle » (Robert et Zauberman, 2017).

La thématique de la sécurité est complexe puisqu'elle mélange des éléments de réalité, des discours, des représentations sociales à la fois politiques et médiatiques. Une recontextualisation historique exige de conclure à une « invention de la violence » (Mucchielli, 2011, 188). Se questionner sur la délinquance n'a donc pas de sens si l'on omet la dimension spatiale et historique qui la forgent, bref les étapes de sa construction comme problème public et sa définition juridique. En outre, la déviance, et plus particulièrement ici la délinquance, résultent à la fois d'une production sociale et législative, *a fortiori* sur les campus qui tendent à augmenter leur sécurité notamment renforçant les règlements existants et les contrôles existants. Ainsi, la déviance se définit comme l'« envers de la norme qu'elle transgresse » (Mucchielli, 2012, 63). Pour exister comme problème social, trois éléments doivent être présents de concert : une norme, une transgression de cette norme et une réaction sociale (Sutherland, 1947 ; Becker, 1985).

Au sein des nombreux débats rassemblés sous la thématique sécuritaire, certaines catégories de population et certains territoires concentrent particulièrement ces discours et ces représentations chargés de fantasmes (Mucchielli, 2001). Parmi ces catégories en question, on retrouve en premier lieu les jeunes des milieux populaires. Plus globalement, la jeunesse est conçue comme un âge de la vie souvent considéré comme instable dont les médias, notamment télévisés, se font le relai. Dès lors, comment objectiver les discours ?

4. Un angle mort dans la recherche française

Nous abordons ici l'état des connaissances de ce sous-champ de recherche sur le « monde étudiant », les victimations et la sécurité à propos des campus tout d'abord en France puis à l'étranger en montrant comment certaines données pourraient être réappropriées. Dans les études françaises, à côté d'études sur les mécanismes de reproduction sociale, les étudiants sont investigués sous l'angle des pratiques, de la mobilité, de la culture, de la contestation, des conditions de vie et de subsistance, etc. Par ailleurs, nous voulons montrer l'intérêt de réaliser des enquêtes de victimation auprès du public étudiant. Si en tant que jeunes, les étudiants sont plus exposés aux risques de victimation (Zauberman, Robert, Beck et Névanen, 2013) dans des endroits spécifiques tels que les transports en commun, ils expriment en revanche plus de peurs personnelles que d'autres classe d'âge (Heurtel, Noble & Fussy, 2018). Il convient d'argumenter ces points. Un travail similaire pourra dans le futur être engagé auprès du personnel des universités.

4.1. Les victimations presque oubliées des enquêtes françaises

Dès 1989, en réponse des effectifs d'étudiant toujours plus nombreux, le ministère de l'Éducation nationale crée l'Observatoire de la vie étudiante (OVE⁶). Ce dernier lance la première enquête statistique sur l'ensemble des étudiants en France. Cette enquête triennale dénommée Conditions de vie des étudiants en France (CdV) est menée sur un principe d'échantillonnage (25 000 répondants⁷). L'OVE s'intéressent essentiellement aux conditions à la fois financières et matérielles des inscrits des établissements de l'enseignement supérieur.

Depuis sa création, le questionnaire a fait l'objet de quelques remaniements pour faire face à de nouvelles réalités vécues par le monde étudiant (à partir de 2010⁸) et d'un alignement des questions sur le questionnaire *Eurostudent* (à partir de 2013⁹). De nombreuses publications sont issues de ces questionnaires. Elles portent notamment sur le financement de la vie étudiante (Eicher et Gruel, 1996), les conditions de vie des étudiants (Grignon et Gruel, 1999), les manières d'étudier (Lahire, 1997), les parcours des étudiants (Cam et Molinari, 1998) ou encore la vie matérielle des étudiants (Grignon, 1998). Tous les ouvrages cités s'attachent largement à la définition de l'étudiant, mais d'autres études approfondissent davantage leurs conditions de vie telles que la citoyenneté étudiante (Le Bart et Merle, 1997) et la participation aux élections universitaires (Kunian, 2004).

Sans embrasser une étude complexe des victimations, plusieurs publications nous semblent notables. Tout d'abord, Ferry et Tenret s'orientent vers la perception des inégalités en « s'intéressant notamment au sentiment de justice dans le système éducatif » (Ferry et Tenret, 2017 :1), et plus précisément sur les inégalités de traitement, dont les discriminations¹⁰. Puis, d'autres chercheurs ont travaillé sur l'expérience de la discrimination à l'école (Brinbaum et al., 2013) en concluant aux difficultés d'identifications de ce type de victimation essentiellement liées à la multiplicité des critères, des expériences et de l'individualisation de l'inégalité subie. Enfin, en reprenant des données issues de l'enquête « Conditions de vie 2013 », Cordazzo (2016 : 185) rappelle deux conséquences des vulnérabilités économiques des étudiants influençant le cours des études : le non-recours aux soins surtout chez les femmes et la mise au travail (la proportion d'étudiants concernés augmente avec l'âge). L'auteur montre notamment qu'« en plus des facteurs traditionnels (nationalité, catégorie sociale des parents) favorisant les difficultés économiques, s'ajoutent ceux liés au passage à l'âge adulte que sont l'autonomie résidentielle et la mise en couple » (Cordazzo, 2016 : 189). Mise à part l'étude des discriminations, l'OVE ne nous renseigne pas au sujet de l'expérience de la victimation sur les campus français. Il serait opportun de combler ce manque en intégrant le volet « sécurité », de sa conception à son déploiement sur les campus.

Les apports du dernier rapport CVS (SSMSI, 2019) donnent du crédit à notre argumentation. Nonobstant les limites de cette méthode (comment savoir où a réellement eu lieu la dernière atteinte lorsque l'enquêté cumule une activité professionnelle avec son activité étudiante ?), on peut en extraire quelques données au sujet des étudiants. En revanche, les enquêtes CVS ne posent aucune question sur les peurs personnelles dans les lieux d'étude. Si l'on s'en tient au statut d'activité déclaré, sur la période 2016-2018, les étudiants sont proportionnellement assez touchés par les violences physiques hors du ménage (p. 159), par les arnaques (p. 131), par des menaces (p. 197) et des injures (p. 209) avec des chiffres largement au-dessus de la moyenne au sein de la population générale. Les étudiants et les élèves sont les catégories les plus touchées concernant les vols. Ainsi, « chaque année en moyenne 3,4 % des jeunes âgés de 14 à 29 ans (1 sur 30) et 4,3 % des étudiants, collégiens ou lycéens (1 sur 25) déclarent avoir été victimes de vol ou tentative de vol sans violences ni menaces » (p. 108). Les étudiants sont également la catégorie d'âge la plus touchée par les vols violents et le racket du fait notamment de leur temps passé hors de leur domicile ou sur leur lieu d'étude ainsi que d'un équipement haut de gamme et prisé des voleurs (p. 120). De plus, la proportion de victimes de violences sexuelles hors ménage est supérieure à la moyenne parmi les étudiants (0,9 %) (p. 169). À ceci s'ajoutent des informations sur la période 2016-2018 à propos de la modalité « sur mon lieu de travail ou d'étude » : 15 % des victimes de vols sans violences ni menaces (p. 105), 22 % des victimes de violence physique (juste après la rue) (p. 153) et 26 % des victimes de menaces (juste après la rue) (p. 193), 9 % des violences sexuelles. Toute précaution gardée, si nous savons que les étudiants sont touchés, nous ne sommes pas en mesure de savoir si les faits se sont produits dans l'établissement. À notre connaissance, seule deux enquêtes importantes par leurs

échantillons sont à relever. Complémentaires au volet de l'enquête Virage (violences et rapport de genre), la première est menée auprès de 4 universités partenaires de l'Ined et vise à explorer les formes, les contextes et les conséquences des violences subies dans le cadre des études. Les déclarations de violences paraissent relativement élevées dans les universités : environ un tiers des femmes et un quart des hommes ont déclaré au moins un fait (Lebugle, Dupuis, Virage, 2018). La seconde enquête dénommée ACADISCR¹¹, démarrée en février 2020, est une enquête scientifique qui porte sur la mesure statistique et sur l'analyse qualitative de l'expérience des traitements inégalitaires et des discriminations dans l'enseignement supérieur est la recherche. Le projet ambitionne d'explorer, à partir d'enquête de victimation, une trentaine d'établissement en 3 ans. Le constat est différent aux États-Unis puisque les connaissances sur ces sujets sont vastes. Les recherches sur les *sexual assaults* sur les campus et le *fear of crime* constitue l'emblème du retard français en la matière. À ceci s'ajoute une manière défailante de questionner la peur pour soi dans certaines grandes françaises.

4.2. Les enquêtes anglo-saxonnes : une source d'inspiration

Une fois la vague des grandes enquêtes américaines de victimation des années 1960, les chercheurs se penchent sur des ensembles plus petits tels que les campus. Rapidement, la thématique des violences à caractère sexuel (*Sexual experiences survey*) devient centrale à côté des incidents violents. En 1988, Mary Koss initie la première enquête sur un échantillon de 7 000 étudiants répartis sur 35 campus dont les résultats apparaîtront dans l'ouvrage de Robin Warshaw (1994). Par la suite, nombre d'études vont voir le jour avec une certaine récurrence, notamment illustrées par les publications régulières du *Bureau of Justice Statistics* intitulée *Indicators Of School Crime And Safety*.

S'il est vrai que les manières d'habiter le campus en France ou le campus américain sont différentes sous certains aspects, il n'en reste pas moins que ces connaissances n'ont jamais été systématiquement construites à l'échelle gouvernementale.

Si ce phénomène de l'insécurité se décompose bien en deux axes de lecture (la peur pour soi et la préoccupation sécuritaire), la peur pour soi ne se résume pas à un « sentiment ». Les travaux anglo-saxons sur le *fear of crime* s'accordent à lui reconnaître trois dimensions que sont les composantes émotive, cognitive et comportementale (Farrall *et al.*, 2009 ; Ferraro, 1995 ; Hale, 1996 ; Rader, 2004). Il nous semble que cette conceptualisation est particulièrement importante à maîtriser dans le cadre de futurs travaux sur les campus. En effet, les questions traditionnellement posées dans les enquêtes de victimation pour saisir la peur pour soi ont été l'objet de vives critiques dès la fin des années 1980 (Ferraro, Lagrange, 1987; Farrall *et al.*, 1997; Farrall et Ditton, 1999). Or beaucoup d'enquêtes à travers le monde – l'enquête CVS en est un bon exemple – continuent d'utiliser ces questions obsolètes. Il semble donc impératif de rompre avec cette pratique dans les prochaines enquêtes de victimation. Mais pour ce faire, il sera pertinent de maîtriser la littérature anglo-saxonne sur ce thème. En effet, si l'on tient compte des travaux anglo-saxons, force est de reconnaître que les analyses les plus récentes ont considérablement amélioré les connaissances de ce phénomène (Noble, 2016). La caractéristique des enquêtes de victimation réside aussi dans la combinaison possible des données de victimation avec celles du sentiment d'insécurité.

4.3. Sentiment d'insécurité et la recherche anglo-saxonne

De manière générale, la peur du crime (ou s'insécurité personnelle) peut s'appréhender de trois façons. La première est issue de l'expérience victimaire passée qui augmente la sensibilité à la peur du crime. Ensuite, la prégnance du contexte entraîne de forte variation de la peur suivant

la situation rencontrée ou l'environnement, voire l'ambiance, traversé. Enfin, corrélérer les variables sociodémographiques (en premier lieu le sexe) à la vulnérabilité de certaines catégories d'individus constitue la troisième manière d'appréhender la peur du crime.

L'étude de la *fear of crime* fait l'objet de nombreuses enquêtes quantitatives, essentiellement anglo-saxonnes (Lachance et al., 2010) et qui permettent de corrélérer la peur pour soi à différentes variables (âge, sexe, expériences de victimation, incivilités, lieu de résidence). Les questionnements autour de la « peur du crime » et du sentiment d'insécurité ont fait naître nombre d'études dans le champ des sciences sociales et criminelles et notamment en criminologie (Hale, 1996). Si certains chercheurs ont montré que la peur du crime a des conséquences négatives sur le bien-être d'une partie de la population (Chambers et Tombs, 1984 ; Hough et Mayhen, 1983 ; Maxfield, 1987 ; Mayhew, Elliott, Dowds, 1989 ; Skogan, 1990), des études circonscrivent ce phénomène chez les habitants des métropoles occidentales (Chambers et Tombs, 1984 ; Hough, 1995). Par conséquent, ce phénomène social majeur, essentiellement urbain, reste difficilement identifiable (Moser et Lidvan, 1991) puisque la liaison avec la statistique délinquante n'est pas univoque. La sécurité telle qu'elle est perçue par les individus va être étudiée à partir de la décennie 1990 notamment à l'aide d'entretien, produisant une parole émancipée du carcan de l'enquête par questionnaire et attentive à l'interprétation individuelle des stimuli extrinsèques (Koskela, Pain, 2000).

L'approche centrée sur la question de désorganisation sociale rassemble une majorité de chercheurs (Bursik et Grasmick, 1993 ; DeFronzo, 1996, 1997 ; Rountree et Land, 1996 ; Rountree, Land, Miethe, 1994 ; Warner & Rountree, 1997) et concluent à l'incapacité de création d'un lien social fort et d'un contrôle social formel et/ou informel efficient, notamment dans des zones où le *turn-over* des habitants était important, faisant naître des comportements antisociaux au sein d'un quartier (Bursik, 1988) dont les groupes de jeunes adolescents représentent la tête de liste des sujets sociaux à la source des problèmes. Mais, plus généralement, cette approche se recentre sur l'interprétation, c'est-à-dire le jugement, et l'évaluation que font les observateurs de leur environnement immédiat. Le rapport que les usagers entretiennent avec l'environnement physique d'un campus et de ses abords immédiats questionne ainsi le rôle que l'implantation sociospatiale des établissements joue dans la compréhension des peurs personnelles. À ce titre, d'autres recherches arguent de la plus grande exposition des individus des métropoles au sentiment d'insécurité vis-à-vis des zones rurales (Sacco, 1985). La taille d'une ville semble influencer négativement les peurs pour soi. (Clemente, Kleiman, 1976 ; Lebowitz, 1975). Par conséquent, les campus, installés en grande majorité dans l'espace urbain, constituent des terrains de recherche tout à fait favorables.

Deux catégories de stimuli peuvent être convoqués pour comprendre les incivilités : premièrement les incivilités physiques (présence de déchets, d'actes de dégradation, de graffitis, etc.), deuxièmement les incivilités sociales (prostitution, alcoolisation publique, etc.) ou considérées comme telles (présence de groupes de jeunes par exemple). Ces deux types d'incivilités sont regardées par les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une communauté en général, d'un campus universitaire dans le cas qui nous concerne, comme des signes patents d'un amenuisement du contrôle social dans la zone considérée.

Les corrélations positives entre les peurs personnelles et les incivilités se centrent essentiellement sur les perceptions qu'ont les individus des incivilités (Lewis et Maxfield, 1980 ; Lewis et Salem, 1985 ; Skogan et Maxfield, 1981). De plus, la répétition des actes d'incivilités dans une zone donnée a tendance à accroître le sentiment d'insécurité, constituant ainsi l'une des variables explicatives aux peurs. En effet, depuis les critiques à l'encontre de la Théorie de la vitre brisée, la relation entre présence d'incivilité et augmentation de la peur pour soi a été fortement nuancée soit en contestant la corrélation positive (Taylor, Shumaker et Gottfredson, 1985), soit en insistant sur les caractéristiques individuelles en matière de

perception du risque (Carvalho, Lewis, 2003 ; Jackson, 2004). Des études américaines (Perkins et al., 1992, 1996) et françaises (Hermand et al., 1997, 1999) viennent confirmer ces conclusions. Les campus français, construits majoritairement dans les années 1970, seraient des terrains tout à fait adéquats pour tester cette hypothèse. Ces mêmes recherches ajoutent que la familiarité avec le lieu joue sur la sensibilité des habitants aux incivilités. En effet, les incivilités sociales sont davantage repérées par les résidents du quartier quand les non-résidents constatent plutôt l'existence d'incivilités physiques. Qu'en est-il des étudiants coutumiers de leur campus ? Des éléments expliquant les asymétries de perception de la réalité entre les différents acteurs sociaux d'un campus pourraient être recueillies lors d'enquêtes de victimation. Il semble raisonnable de supposer qu'une manière différente de fréquenter un même espace, social conduit à un regard personnel sur celui-ci. Ainsi, il serait possible de d'expliquer pourquoi deux étudiants expriment une peur personnelle inégale dans une situation et un environnement similaires. Tulloch (2000) a théorisé le rôle des représentations sociales et du sentiment d'appartenance dans la compréhension des peurs personnelles où les figures du danger sont façonnées par divers critères sociaux tels que l'âge, le sexe, la classe et l'origine sociales. L'accroissement des peurs est fonction du rapport à l'altérité. Notons que les représentations individuelles (indices et catégorisation de la menace) d'un contexte spatial doivent être complétées par d'autres variables telles que son expérience passée (peur liée à l'expérience qui varie d'un individu à l'autre) pour qualifier le sentiment d'insécurité.

Ainsi, si l'approche substantialiste (Augoyard & Leroux, 1991 ; Hermand, Siméone & Delbarre, 1997) apporte nombre d'éclaircissements sur les variations de la peur du crime, force est de constater qu'elle focalise son attention sur trois types d'indicateurs pour en rendre compte : les incivilités physiques ou sociales, les indices du fonctionnement territorial, les caractéristiques de l'*espace défendable*¹². De fait, les facteurs individuels sont exclus l'analyse alors qu'ils influent sur le sentiment d'insécurité. Quelques chercheurs américains, puis européens, ont posé la *vulnérabilité* (objective et subjective) comme un état individuel¹³ influençant le sentiment d'insécurité notamment chez les femmes (Braungart, Braungart et Hoyer, 1980), les personnes âgées (Clemente et Kleiman, 1976 ; Lagrange et Ferraro, 1987) ou encore les couches sociales les plus précarisées dont les minorités ethniques (Flynn, Slovic, Mertz, 1994). Les écarts entre l'insécurité perçue et l'insécurité réelle (chances d'être victime) peuvent être plus ou moins conséquents suivant la victimation étudiée, mais elle atteint parfois des degrés extrêmes dans des cas spécifiques, illustrés par les écarts entre la peur du viol et la proportion de victimes d'agression à caractère sexuel, révélées dans le *Figgie report* (1980).

Aussi, les femmes seraient sujettes à toute une gamme de violences socialement tolérées et acceptées (largement traitées par Liogier, 2018) où les injures et le harcèlement font figure de victimations les plus courantes. Les résultats issus d'une comparaison entre trois campus marseillais vont dans le sens d'une banalisation de ces types de violence tant pour les femmes que pour les hommes (Weiss, 2018). Le constat est similaire à l'échelle nationale dont les injures, notamment sexistes, sont en hausse continue sur la période 2006-2016 (Larchet, 2018 : 5). Ainsi, les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc avait justement pour but symbolique de stopper un phénomène devenu trop banal. Les enquêtes de victimation sur les campus permettront de chiffrer ces expériences victimaires.

Conclusion

La réalisation d'une proposition de programme de recherche sur les mondes étudiants apparaît nécessaire dans la mesure où la thématique soulève de très nombreux problèmes théoriques et méthodologiques qui méritent en tant que tels une investigation approfondie préalable à toute mise en œuvre. Les éléments compilés dans cet article plaident pour la conduite d'enquêtes sur

la victimation et le sentiment d'insécurité sur les campus universitaires français afin de mieux comprendre ces espaces sociaux. La littérature anglo-saxonne est de ce point de vue un appui indéniable et donne une idée assez précise du type de données scientifiques que l'on peut recueillir et analyser. Cet article a donc pour ambition de lancer la création d'un programme de recherche sur ces questions dans le contexte des universités françaises, espace spécifique de la vie sociale. En effet, ce vide scientifique rend impossible toute discussion sérieuse sur la sécurité des campus et de leurs usagers. De quoi les étudiants sont-ils victimes ? Peut-on dresser un profil-type de victimes sur un campus ? Dans quelle mesure l'environnement adjacent à un campus peut-il influencer l'expérience de la victimation sur les campus ?

S'il est difficile d'imperméabiliser les campus universitaires, les maigres travaux arguent de déviances intra-universitaires et d'infraction entre étudiants. Nous invitons donc à étudier les étudiants à travers le prisme de la sécurité dans un contexte post-LRU, moins de dix ans après la mise en place de la loi et au regard des attentats de 2015 qui ont modifié la gestion de la sécurité des campus. Les réflexions engagées ces dernières années sur la sécurité des campus se passent trop largement de la réalisation de ce type d'enquête qui a aussi l'avantage d'analyser les causes sociales et urbanistiques de l'insécurité et les pratiques des usagers. Une meilleure connaissance de la réalité des campus est aussi la clé pour revoir la conception de ces espaces et pour mieux prévenir la délinquance et les incivilités sur les campus qui accueillent chaque année une part importante de la jeunesse. Tous ces éléments permettront par conséquent de questionner, sous un nouvel angle, l'ancrage spatial et social des usagers et ainsi le rapport à leur environnement d'étude pour ajouter de la complexité dans la compréhension du sentiment d'insécurité. Force est de reconnaître que les enquêtes anglo-saxonnes et les résultats accumulés ces dernières années constituent un modèle sur lequel nous appuyer en France afin d'améliorer les outils méthodologiques. Pour autant, la qualité de ces travaux et l'exhaustivité des variables est insuffisante à comprendre des situations complexes dans leur contexte. Une part d'ombre se cache derrière la multiplicité des réactions possibles à une même situation chez différents individus. Pour preuve, la sensibilité à la peur du viol s'exprime inégalement entre femmes et hommes de même qu'entre individus du même sexe.

Uniformiser l'insécurité personnelle est un chemin dangereux ne permettant pas d'expliquer les variations des peurs au sein d'un même groupe d'individus par exemple. En définitive, seules des enquêtes de victimation sérieusement menées et à l'appui des connaissances développées ces quarante dernières années nous permettront d'atteindre notre but.

Références bibliographiques

- Augoyard, J. F. & Leroux, M. (1991). Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité. in Bernard, Y., Segaud M. (Eds), *La ville inquiète: habitat et sentiment d'insécurité*. La Garennes-Colombes: Editions de l'Espace Européen.
- Barrett K., Jennings W. & Lynch M., (2012), The Relation Between Youth Fear and Avoidance of Crime in School and Academic Experiences, *Journal of School Violence*, 11 (1), 1-20.
- Becker H. S., (1985 [1963]), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié.
- Berthaud, J. et Blaya, C. (2014). Premiers résultats de l'enquête française Cyberviolence à l'université. Adjectif.net. Mis en ligne vendredi 14 mars 2014 [En ligne] <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article279>
- Braungart, M., Braungart, R. G. & Hoyer, W. (1980). Age, sex and social factors in fear of crime. *Sociological Forms*, 13, 55-66.
- Brinbaum Y., Chauvel S., Tenret E., (2013). Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique, *Migrations société*, 147-148 (25), 97-109.

- Bursik, R. J. (1988). Social disorganization and theories of crime and delinquency. *Criminology*, 26, 519-551.
- Bursik, R. J. Jr. & Grasmick, H. G. (1993). *Neighborhoods and crime: The dimensions of Effective Community Control*. London: Lexington Books.
- Cam P., Molinari J.-P., (1998), *Les parcours des étudiants. Enquête 1994*, Paris, La Documentation française.
- Carvalho, I. & LEWIS, D. (2003). Beyond community : reactions to crime and disorder among inner-city residents, *Criminology*, 41(3), 779-812.
- Castelbajac, M. de (2014). *Enquête sur des enquêtes : les enquêtes de victimation et la connaissance du crime* [Thèse de doctorat, Université Versailles Saint Quentin]. Sudoc. <http://www.theses.fr/2014VERS018S>
- Conseil Général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGE) et Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (2019). Baromètre du numérique 2019. Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française en 2019 et l'Agence du numérique.
- Chambers, G. & Tombs, J. (1984). *The British crime survey Scotland*. Edinburgh: HMSO.
- Clément, F. & Kleiman, M. (1976). Fear of crime among the aged. *Gerontologist*, 16, 207-210.
- Cordazzo P., (2016), Les étudiants vulnérables : entre renoncements et travail contraint, in Giret J.-F., Van de Velde C., Verley É, *Les vies étudiantes : Tendances et inégalités*, Paris, La documentation Française, 183-192.
- DeFronzo, J. (1996). Welfare and burglary. *Crime and Delinquency*, 42, 223-230.
- DeFronzo, J. (1997). Welfare and homicide. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34, 395-406.
- Desrosières A., (2014), *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. Paris, Éditions la Découverte/Zones.
- Dubet F., (1994), Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse. *Revue française de sociologie*, XXXV, 511-532.
- Duprez D., Hedli M., 1992, *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, L'Harmattan.
- Eicher J.-C., Gruel L., (1996), *Le financement de la vie étudiante*, Paris, La documentation française.
- Erlich V., (1998), *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin.
- Farrall, S., Bannister, J., Ditton, J., Gilchrist, E. (1997). Questioning the measurement of the "fear of crime": Findings from a major methodological study. *British Journal of Criminology*, 37(4), 658-679.
- Farrall, S., Ditton, J. (1999). Improving the measurement of attitudinal responses: An example from a crime survey. *International Journal of Social Research Methodology*, 2(1), 55-68.
- Farrall, S., Jackson, J., Gray, E. (2009). *Social order and the fear of crime in contemporary times*. New York: Oxford University Press, USA.
- Felson M., (1994), *Crime and Everyday life. Insights and Implications for Society*, Thousand Oaks, Pine Forge Press.
- Ferraro, K. (1995). *Fear of crime: Interpreting victimization risk*. State University of New York press.
- Ferraro, K. & Lagrange, R. (1987). The measurement of fear of crime, *Sociological Inquiry*, 57(1), 70-97.
- Ferry O., Tenret E. (2017). À la tête de l'étudiant.e ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur. *OVE Infos*.
- Figgie Report (1980). *America Afraid*. The Figgie Report on Fear of Crime: New York.

- Fleury DeVoe J., Bauer L. (2011). Student Victimization in U.S. School: Results From 2009 School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey, *National Center for education statistics*, US Department of Education.
- Flynn, J., Slovic, P. & Mertz, C. K. (1994). Gender, race, and perception of environmental health risks. *Risk Analysis*, 14, (6), 1101-1108.
- Fürstenberg F., (1971), Public reaction to crime in the streets, *American Scholar*, 40, 601-610.
- Galland, O. (dir.) (1996). *Le monde des étudiants*, Paris, PUF.
- Grignon C., (1998), *La vie matérielle des étudiants*, Paris, La documentation française.
- Grignon C., Gruel L., (1999), *La vie étudiante*, Paris, PUF.
- Hale, C. (1996). Fear of crime: A review of the literature. *International Review of Victimology*, 4(2), 79-150.
- Hart, T. & Miethe, T. (2011). Violence Against College Students and Its Situational Contexts: Prevalence, Patterns, and Policy Implications. *Victims & Offenders*, 6(2), 157-180.
- Hernand, D., Siméone, A. et Delbarre, C. (1997). Désordre urbain et sécurité résidentielle perçue. *Psychologie Française*. Numéro spécial de Psychologie de l'environnement, 42(2), 173-183.
- Hernand, D., Siméone, A. & Delbarre, C. (1999). Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage. *Villes en Parallèles*. Numéro spécial "Ville et environnement-Approche psychosociologique", 28/29, 248-271.
- Heurtel H., Noble J. et Fussy F. (2018). *Pour une meilleure connaissance de l'insécurité dans les transports en commun franciliens*, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme en Île de France.
- Hough, M. & Mayhew, P. (1983). *The British crime survey: First report*. London: HMSO, Home office research study 76.
- Hough, M. (1995). Anxiety about crime: Findings from the 1984 British crime survey. London: Home office research study 147. Home office research and statistics directorate.
- Jackson, J. (2004). Experience and expression social and cultural significance in the fear of crime, *British Journal of Criminology*, 44(6), 946-966.
- Kunian, F., 2004, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, Paris, CIDEM.
- Koskela, H. & PAIN, R. (2000). Revisiting fear and place : women's fear of attack and the built environment, *Geoforum*, 31(2), 269-280.
- Lachance, M., Beaulieu, M., Dube, M., Cousineau, M. et Paris, M. (2010). Le sentiment d'insécurité lié à la victimisation criminelle : regard critique sur la modélisation d'un concept polymorphe, *Journal International de Victimologie*, 8(1), 55-65.
- Lagrange, R. L. & Ferraro, K. F. (1987). The elderly's fear of crime: a critical examination of the research. *Research on aging*, 9, 372-391.
- Lahire, B., 1997, *Les manières d'étudier*, Paris, La documentation française.
- Landesco J., 1929, *Organized crime in Chicago*, Chicago, University of Chicago Press.
- Lapeyronnie, D. et Marie, J.-L. (1992). *Campus Blues*, Paris, Le Seuil.
- Larchet, K. (3/2018). Les injures sexistes. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité, *Grand Angle*, ONDRP, n°47.
- Le Bart C., Merle P., (1997), *La citoyenneté étudiante*, Paris, PUF.
- Lebowitz, B. (1975). Age and fearfulness: Personal and situational factors. *Journal of gerontology*, 30, 696-700.
- Lebugle, A., Dupuis, J. et Virage (2018). Les violences subies dans le cadre des études universitaires, Ined, *Documents de travail*, n° 245.
- Lewis, D. A. & Maxfield, M. G. (1980). Fear in the neighborhoods. An investigation of the impact of crime. *Journal of research in crime and delinquency*, 17, 160-189.

- Lewis, D. A. & Salem, G. W. (1985). *Fear of crime: incivility and the production of a social problem*. New Brunswick, NJ: Transaction.
- Louis-Guérin, C. (1984). Les réactions sociales au crime : peur et punitivité. *Revue française de sociologie*, années 25(4), 623-635.
- Liogier, R. (2018). *Descente au cœur du mâle*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Macé E., (2000), Violences urbaines en France : une construction politique et journalistique, *Cahiers de la sécurité intérieure*, 40, 137-150.
- Martin O., (1997), 10 - Les statistiques parlent d'elles-mêmes : Regards sur la construction sociale des statistiques, Dans Club Maurice Merleau-Ponty, *La Pensée confisquée : Quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, Paris, La Découverte, 173-191.
- Maxfield, M. (1987). *Explaining fear of crime: evidence from the 1984 British crime survey*. London: Home office research and planning unit, paper 43.
- Mayhew, P., Elliott, D. & Dowds, L. (1989). *The 1988 British crime survey*. London: Home office research study n°111. HMSO.
- MESRI-DGESIP/DGRI-SIES (2019). *L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France*, Paris : MESRI, n°12.
- Moser, G., Lidvan, P. (1991). Environnement et sentiment d'insécurité. Dans Y. Bernard et M. Segaud, *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*. La Garennes-Colombes : Éditions de l'Espace Européen.
- Mucchielli L., 2001, *Violences et insécurité : Fantasmés et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli L., 2010, Les techniques et les enjeux de la mesure de la délinquance, *Savoir/Agir*, 14,(4), 93-101.
- Mucchielli L., 2011, L'invention de la violence. Des peurs, des crimes, des faits, Paris, Fayard.
- Mucchielli L., 2012, *Vous avez dit sécurité ?*, Nîmes, Champ social.
- Mucchielli L., 2014, *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin.
- Mucchielli L., Raquet É. (dir.), 2016, *Délinquance police, justice. Enquêtes à Marseille et en région PACA*. Marseille, Presses universitaires de Provence.
- Newman Oscar (1972) *Defensible Space. Crime Prevention Through Urban Design*. New York: Macmillan.
- Noble, J. (2016). L'insécurité personnelle et ses variations : pour une analyse dispositionnelle, *Déviance et Société*, 40(3), 251-272.
- Noble, J. (2019). *Comprendre l'insécurité personnelle : Le sentiment d'insécurité des jeunes dans les transports franciliens*, Genève, Suisse, Médecine & Hygiène.
- Perkins, D. D., Meeks, J. W. & Taylor, R. B. (1992). The physical environment of street blocks and resident perceptions of crime and disorder: Implications for theory and measurement. *Journal of environmental psychology*, 12, 21-34.
- Perkins, D. D. & Taylor, R. B. (1996). Ecological assessments of community disorder - Their relationship to fear of crime and theoretical implications. *American Journal of Community Psychology*, 24, 1, 63-107.
- Pottier M., Robert P., (1997), « On ne se sent plus en sécurité » : Délinquance et insécurité. Une enquête sur deux décennies, *Revue française de science politique*, vol. 47, (6), 707-740.
- Pottier M.-L., Robert Ph., Zauberman R., (2002), *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête (2001)*. Rapport final, Paris/Guyancourt, IAURIF/CESDIP.
- Rader, N. (2004). The threat of victimization: A theoretical reconceptualization of fear of crime, *Sociological Spectrum*, 24 (6), 689-704.
- Rieger, S., Gordon, M. & Lebailly, R. (1978). Coping with urban crime: Women's use of precautionary behaviours. *American journal of community psychology*, 10, 369-386.

- Robert, P. (1994). Les sociologues et le crime dans la deuxième moitié du XX^e siècle, in Laurent Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française* (p. 429-447), Paris, l'Harmattan.
- Robert P., (2002), *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte & Syros.
- Robert P., Zauberman, R., (2011a), *Mesurer la délinquance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Robert P., Zauberman R., (2011b), Le développement et les usages des enquêtes de victimation en France, *Économie et statistiques*, 448, 1, 79-83.
- Robert, P., Zauberman, R., (2017), *Du sentiment d'insécurité à l'état sécuritaire*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Roché S., (2002), *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob.
- Rountree, P. W., Land, K. C. & Miethe, T. D. (1994). Macro-micro integration in the study of victimization: A hierarchical logistic model analysis across Seattle. *Criminology*, 32, 387-414.
- Rountree, P. W., & Land, K. C. (1996). Burglary Victimization, Perceptions of Crime Risk, and Routine Activities: A Multi-level Analysis across Seattle Neighborhoods and Census Tracts. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 33, 147- 180.
- Sacco, V. F. (1985). City size and perceptions of crime. *Canadian journal of sociology*, 10, 277-293.
- Sacco, V. F. (1990). Gender, fear and victimization: A preliminary application of power - control theory. *Sociological Spectrum*, 1, 485-506.
- Shaw C., McKay H., (1942), *Juvenile Delinquency and urban areas. A Study of Rates of Delinquents in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, University of Chicago Press.
- Simon J., (1994), In the Place of the Parent: Risk Management and the Government of Campus Life, *Social and legal Studies*, 3 (1), 15-45.
- Sloan J., Fisher B., Cullen F., (1997), Assessing the Student Right-to-Know and Campus Security Act of 1990: An Analysis of the Victim Reporting Practices of College and University Students/Sloan, *Crime and Delinquency*, 43 (2).
- Skogan, W. G. & Maxfield, M. G. (1981). *Coping with Crime*. Beverly Hills: CA Sage.
- Skogan, W. G. (1990). *Disorder and Decline*. New York: Free Press.
- SSMSI (2019). Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019. Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité. Ministère de l'Intérieur.
- Stanko, E. (1988). Hidden violence against women. In M. Maguire & J. Ponting (Eds.), *Victims of crime: A new deal?* Open university press, Milton Keynes.
- Sutherland E., (1937), *The professional Thief*, Chicago, University of Chicago Press.
- Sutherland E., (1947 [1924]), *Principles of criminology*, Chicago, J.B. Lippincott Co.
- Taylor, R. B., Shumaker, S. & Gottfredson, S. D. (1985). Neighborhood level links between physical features and local sentiments. Deterioration fear and confidence of crime. *Journal of architectural and planning research*, 2, 261-275.
- Thrasher F., (1927), *The gang: A study of 1,313 gangs in Chicago*, Chicago, University of Chicago Sociological.
- Tokunaga, R. S. (2010). Following you home from school: a critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization. *Computers in human behavior*, 26, 277-287.
- Tulloch, M. (2000). The meaning of age differences in the fear of crime, *British Journal of Criminology*, 40(3), 451-467.
- Walklate, S. (1994). *Risk and criminal victimization: A modernist dilemma?* Paper presented at the annual conference of the American Society of Criminology, Miami, November.
- Warner, B. D. & Rountree, P. W. (1997). Local social ties in community and crime model: Questioning the systemic nature of informal social control. *Social Problems*, 44, 520-536.
- Warshaw R., (1994 [1988]), *I Never Called It Rape*, New York, Harper.
- Weiss, P.-O., Mucchielli, L. et Raquet, E. (2014). Victimation et sentiment d'insécurité sur le campus universitaire de Luminy, *Les rapports de la recherche de l'ORDCS*, n°3.

Weiss, P.-O. (2018). *Les usagers des campus universitaires face à la délinquance et aux incivilités* [Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université]. Sudoc. <http://www.theses.fr/2018AIXM0587>

Wirth L., (1928), *The Ghetto*. Chicago, Chicago, University of Chicago Press.

Zauberman, R., Robert, Ph., Beck, F. et Névanen, S. (2013). Mesurer l'implication des jeunes dans la violence. *Déviance et Société*, 37(1), 89-115.

Zauberman, R., Robert, Ph. et Névanen, S. (2013). Victimation et insécurité en Île-de-France : Une analyse géosociale, *Revue française de sociologie*, 54(1), 111-153.

Zauberman R., (2015), Les enquêtes de victimation : Une brève histoire, quelques usages, *Idées économiques et sociales*, 181, (3), 8-21.

¹ Circulaire n° 2015-211 du 4-12-2015 paru au *Bulletin officiel* n°45 du 7 décembre 2015 sous le titre « Mesures de sécurité applicables dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche après les attentats du 13 novembre 2015 ».

² Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

³ À la suite de Fustenberg, cette distinction réapparaît sous d'autres dénominations chez Figgie (1980) qui différencie *Concrete Fear* et *Formless Fear* ou encore Louis-Guérin (1984) lorsqu'elle distingue saillance personnelle et saillance sociale.

⁴ Les études sur la cyberviolence se concentrent globalement sur les élèves de l'enseignement secondaire, les travaux s'intéressant à l'enseignement supérieur sont très minoritaires alors même que « l'âge n'apparaît pas comme un indicateur systématique de cybervictimation dans le sens où les plus jeunes ne sont pas les seuls concernés par le phénomène » (*Ibid*, 2014), comme le montrent certains résultats d'enquête (Tokunaga, 2010).

⁵ Les taux de variation sont calculés à partir des données du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Source : https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cesr/10/EESR10_Annexe_1-etudiants_inscrits_dans_l_enseignement_superieur.php. Champ : France métropolitaine et DOM.

⁶ L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherche, placé auprès du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). L'OVE a, entre autres, pour missions de donner une information, essentiellement statistique, détaillée sur les conditions de vie des étudiants et éclairer la prise de décision politique.

⁷ Ce chiffre est passé à environ 30 000 en 2010, date de l'abandon de la version papier au profit d'une passation par Internet, puis 40 000 en moyenne depuis 2013.

⁸ Ajout de questions sur des thèmes comme les conditions d'études ou le travail rémunéré ; l'ajustement de questions existantes afin de les rendre comparables avec des enquêtes sur les « jeunes » et des non étudiants ; l'introduction de plus de questions d'opinion. [Source : <http://www.ove-national.education.fr/enquete/historique>].

⁹ Pour plus d'informations sur le programme *Eurostudent*. [En ligne] : <http://www.eurostudent.eu>.

¹⁰ Les auteurs signalent que les résultats de l'enquête montrent des différences de traitement plus importantes chez les étudiants occupant une position défavorisée dans le champ universitaire, chez les étudiants étrangers et chez les femmes, notamment dans le rapport aux pairs.

¹¹ Pour une présentation détaillée du projet de recherche, le lecteur pourra se reporter au site Internet à l'adresse suivante : <https://acadiscri.parisnanterre.fr>.

¹² Le concept d'espace défendable est utilisé pour la première fois par l'urbaniste Oscar Newman (1972). Concept aujourd'hui encore usité dans les théories de la prévention situationnelle.

¹³ À ce titre, on sait désormais que le fait de disposer de moyens d'autodéfense, en somme de se sentir capable de faire face à un agresseur, atténue les craintes chez les femmes : voir Rieger, Gordon & Lebailly (1978).